



Compte-rendu syndical FO-DGFIP du CTL du 4 juillet 2022

1/ Les projets de PV soumis aux approbations sont toujours transmis hors délai des mois après la réunion!

Les PV des CTL du 31/5/21, 24 juin 2021, 30 septembre 2021, 13 octobre 2021 ne sont toujours pas signés ! Donc non soumis au vote et donc non validés ! Les décisions sont-elles caduques ?

2/ Nouveau réseau de proximité : mise en place de deux postes de conseillers aux décideurs locaux : Communauté de Communes de l'Est guyanais (CEEG) et Communauté de Communes de l'Ouest guyanais (CCOG) : vote unanime contre des représentants des personnels

Nouvelle convocation au CTL du 11 juillet à 14h sur pause méridienne : les OS ne se déplacent pas en seconde convocation

3/ Nouveau réseau de proximité : création du service de gestion comptable de Saint-Laurent du Maroni : les représentants des personnels votent contre

Nouvelle convocation au CTL du 11 juillet à 14h sur pause méridienne : les OS ne se déplacent pas en seconde convocation

4/ Présentation du TBVS 2021 (TBSV : Tableau de Bord de Veille Sociale)

5/ Présentation du bilan de la formation professionnelle 2021

6/ Questions diverses

Etabli par Jacqueline Arnaud et Sylvette Travert itulaires au CTL du 4 juillet 2022